peuple, le vrai peuple a rendu sa véritable mère, l'Eglise. (Applaudissements.)

Puis, M. Thellier de Poncheville ajoute que nous sommes arrivés dans une époque où il n'y a plus de milieu, plus de transaction possible, entre ces deux classes, qui sont l'athéisme et la religion.

L'athéisme, qui ne contient que de fausses maximes, et ne repose que sur des bases peu solides. Seulement, dans la religion on trouvera la véritable égalité, la belle fraternité. Oui, Messieurs, ces mots, tant prônés par ces gens qui veulent griser l'ouvrier, pour s'en servir comme bulletin de vote ; et qui tiennent à le travailler pour mieux le tromper, et à faire miroiter à ses yeux que le travail est trop grand, pour un si maigre salaire, sans s'occuper des bénéfices réalisés par le patron.

Ce sont ces gens, Messieurs, qui trompent nos braves ouvriers, qui leur font faire des émeutes, tout en ayant soin de se tenir à l'écart, hors du feu, toujours loin du champ de bataille. C'est un peu leur *Saint Sébastien*. Ils promettent beaucoup, toujours; mais, quand le moment est venu de tenir la parole donnée, oh ! alors, ils disent : Braves électeurs, ce n'est pas encore le moment opportun de faire telle ou telle réforme, nous en ferons, soyez en sûrs, quelques-unes, mais il n'est point possible de les faire toutes maintenant. (Applaudissements.) Voilà, Messieurs, où nous a conduit la politique de ce temps politique de gros traitements ou de coups de Bourse. (Applaudissement prolongés.)

L'orateur montre les tristes suites d'une mauvaise fréquentation pour l'enfance ; il cite un extrait du journal *Le Radical*, qui démontrait un malheureux enfant trompé par de mauvais camarades, et qui avait échoué sur les bancs de la Cour d'assises.

M. Thellier de Poncheville démontre le hideux spectacle de la libre-pensée qui s'attache à persécuter les religieux ou religieuses, qui consolent et soignent nos malades.

Je salue, s'est écrié l'orateur, l'image du Christ, qui, pour la première fois peut-être, est arboré dans cette enceinte; ce Christ qui a été lui-même un apprenti. C'est lui qui a fondé cette grande et belle Eglise qui, de tout temps, à travers tous les âges, a été la bienfaitrice des classes laborieuses, et la mère de ces travailleurs humbles, obscurs; que l'on a rencontrés sur les champs de bataille, soignant nos blessés, et qui se dévouent chaque jour, ces disciples du bienheureux de La Salle, à instruire les fils de l'ouvrier. (Applaudissements.)

Ce sont eux, pères de famille, qui vous ont fait ce que vous êtes, et c'est pourquoi vous n'avez pas hésité à leur donner vos fils, pour en faire des travailleurs et de véritables défenseur de la grande Patrie française. (Applaudissements prolongés.)

En sortant de leurs mains ils ont la grande ressource des patronages, où l'on voit se dévouer les fils de Saint Vincent-de-Paul, les religieux, les prêtres, et même les gens du monde.

A vous, jeunes gens, de couronner leurs efforts, en vous appliquant à faire réussir, par vos travaux professionnels, la belle exposition de 1884. N'oubliez pas non plus la belle association catholique qui assure l'avenir des familles et la sécurité des travailleurs ; en un mot, soyez toujours des dévoués.

Et vous, parents, vous vous êtes souvenus de la bénédiction faite sur la tombe de vos ancêtres, de votre première communion, du sacrement reçu le jour de votre mariage, de l'eau du baptême qui a coulé sur le front de vos chers enfants : c'est pourquoi vous voulez en faire des chrétiens fervents et non des athées. (Bravos.)

Ayez confiance : notre passé répond de notre avenir, et la France d'hier sera la France de demain, car ceux qui disent que la France chrétienne est morte, blasphèment ; son cœur bat encore et battra toujours : on ne peut tuer la fille aînée de l'Eglise. (Applaudissements prolongés.)

En terminant, je salue la jeune armée qui deviendra la grande armée du travail, et qui n'hésitera pas à marcher à la bataille sous le vaillant cri de victoire de nos ancêtres : Pour le Christ et pour la France ! (Des applaudissements prolongés remercient et approuvent l'orateur.)

Puis, tous les enfants des patronages entonnent le beau cantique : *Je suis Chrétien*, qui est répété en chœur.

Ensuite, a lieu la distribution des récompenses.

Enfin, notre excellent Archevêque se lève et, avec cet esprit si pétillant et si plein d'humour que tout le monde lui connaît, dit : Mes chers amis, je ne vous ferai pas de discours, car vous venez, comme moi, d'en entendre un qui en vaut cent et j'aurais une situation effacée, s'il me fallait parler maintenant; heureusement, je vois sur le programme que l'on a mis discours par M. Thellier de Poncheville, et allocution par Monseigneur; donc je commence et vous promets que mon allocution sera courte, familière et pratique.

L'éminent orateur fait remarquer qu'il ne pensait pas venir dans l'Hippodrome parler des intérêts religieux, il ajoute qu'il est tout étonné de s'asseoir à la place où sont passés tant d'orateurs masculins ou féminins, plus ou moins socialistes.

C'est pour la seconde fois, dit-il, que je parle dans un édifice de ce genre. On vous a dit que j'avais été vicaire de Saint-Laurent, à Paris c'était durant le siège ; et Monseigneur détaillait d'une façon charmante, sa rencontre avec Pasdeloup, l'auteur des fameux concerts, et l'organisation d'une conférence qui avait lieu après une soirée musicale.

M. Thellier de Poncheville vous a parfaitement parlé de la situation actuelle des chrétiens ; il vous a démontré que nous ne pouvions rester neutres dans ce moment, et qu'il fallait être pour Dieu, ou nécessairement contre.

Usez de votre influence, vous qui en avez dans votre quartier, et faites de la propagande, partout et toujours, pour nos chers patronages.

En terminant, Monseigneur recommande de suivre assidûment le patronage et de s'en abstenir le moins possible, car les enfants rencontreront toujours de vrais et sincères amis qui les aideront à traverser les tristes moments de la vie. (Applaudissements prolongés.)

Puis, Monseigneur donne la bénédiction, et se retire, accompagné de Mgr Meignan, et d'une partie des personnes qui se trouvaient sur l'estrade.

Les enfants entonnent alors le chant des patronages, musique de M. J. Deplantay, paroles de M. Tsilliez.

La belle Musique municipale d'Hallnin, qui s'est plusieurs fois fait entendre durant la cérémonie, a parfaitement exécuté, sous l'habile direction de son chef, une grande fantaisie qui a été applaudie par toute la salle.

Une belle tombola livrée, au profit des enfants des patronages, a terminé cette fête charmante.

CONCOURS DE GÉOGRAPHIE. — Nous rappelons aux instituteurs et institutrices, ainsi qu'aux élèves des écoles publiques et particulières, que, pour être admis à participer au concours de Géographie qui doit avoir lieu simultanément à Roubaix et à Lille, le 28 juin, il est *indispensable* que les inscriptions soient adressées *avant le 20 courant*, à M. Gnilliot, secrétaire général, 12, rue de Bourgogne on 29, rue des Jardins, à Lille, ou à M. Henry Bossut, vice-président de la Société, 5, Grande-Rue, à Roubaix.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Enseignement secondaire. — Lycée de Lille. — M. Bigorne, maître répétiteur (2e classe) au lycée de Nice, est nommé maître répétiteur (même classe) au lycée de Lille.

M. Perrin, aspirant répétiteur au lycée de Barle-Duc, est nommé maître répétiteur (2e classe) au lycée de Lille (emploi nouveau).

M. Leclerc, maître répétiteur (2e classe) au lycée de Douai, est nommé maître répétiteur (même classe) au Lycée de Lille.

ARMÉE. — M. le colonel Castel, directeur du génie à Arras, est nommé à Lille.

CHRONIQUE ÉLECTORALE. — M. Géry Legrand, maire de Lille, vient de poser sa candidature au Conseil général du Nord, dans le canton de Lille Nord Est, en remplacement de M. Jules Jules Duthieul, sénateur, que l'état de sa santé empêche, de se représenter.

On dit que M. Pamelard se portera contre M. Géry Legrand.

Dans le canton de Cysoing on annonce la candidature de M. Bourgeois le bleu boulé des dernières élections contre celle de M. Georges Brame.

GRAND-THÉATRE. — On annonce que sept nouveaux candidats se présentent pour la direction du Grand Théâtre de Lille. Quel est la valeur de ces candidats, c'est ce que nous ignorons encore.

TENTATIVE DE MEURTRE. — La police qui, sur certains faits, livre à la publicité des renseignements qu'elle devrait peut être réserver jusqu'à preuve absolue de véracité, se montre par contre, en certaines circonstances, d'une discrétion bien exagérée.

Hier, à 6 heures 1/2 du soir, un fait qu'on a quelque peu grossi se passait rue Durnerin. Un garçon de seize ans, le fils Sonneville, portait, à la suite d'une discussion, un coup de couteau à un domestique de son père. Naturellement, aux rapports communiqués à la presse il n'était pas même fait mention de cet événement.

Il faudrait pourtant bien nous dire une fois pour toutes si nous devons renoncer aux informations de la police. Dans ce cas on aviserait.

ACCIDENT. — Hier à deux heures de l'après-midi, le nommé Adolphe Teillez, âgé de 57 ans, demeurant rue Mazagran, s'est fait une blessure grave à la cheville en tombant quai Vauban.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE COURTRAI

Audience du mardi 19 juin 1883

AFFAIRE GUNG'L-DELEBOIS

Aujourd'hui est venue devant le Tribunal correctionnel de Courtrai, la poursuite intentée pour duel par le Parquet de Courtrai, à MM. Gung'l et Delebois, ainsi qu'à leurs quatre témoins.

Nos lecteurs n'ont pas oublié les faits. Nous ne voulons pas leur en imposer de nouveau l'exposé. Qu'il nous suffise de dire qu'à part M. Gung'l, tous les prévenus étaient présents à l'audience.

En vingt minutes, l'affaire a été bâclée. Deux témoins ont été entendus : M. Demarquette, conseiller municipal, qui avait assisté à l'altercation qui fut suivie d'un envoi de témoins; M. Demarquette a raconté les faits au tribunal. M. Verbeke, juge d'instruction à Courtrai, a retracé par le menu les phases diverses de l'information.

M. Demarquette était assigné par M. Delebois comme témoin à décharge, et M. le juge d'instruction par le ministère public.

Il ne nous resterait plus qu'à enregistrer les résultats du procès, si quelques incidents assez curieux ne méritaient de retenir notre attention pendant quelques secondes.

Le ministère public, représenté par le substitut du Procureur du Roi, a pris l'affaire par le côté tragique. Il a débité une pompeuse tirade sur l'indépendance et le respect du territoire belge; il s'est élevé avec indignation contre les duellistes français qui transforment les frontières belges en Pré aux-Clercs. Il a été particulièrement amer contre M. Delebois, que sa qualité de « docteur en droit » empêche d'invoquer l'ignorance de la loi. Il s'est également plaint que M. Gung'l manquât de déférence envers la justice de Léopold II.

Le ministère public a terminé en demandant une application extrêmement sévère de la loi.

Ce solennel réquisitoire a une excuse. Son auteur s'est mis à rire dans sa barbe, dès qu'il l'a eu terminé.

M. Delebois a demandé la parole pour rectifier une erreur du ministère public : « Je ne suis pas docteur en droit, a-t-il dit, mais simplement licencié. » Il a profité de l'occasion pour annoncer aux magistrats belges qu'il espérait devenir bientôt leurs collègues — sans doute après l'épuration de la magistrature.

Me Cook, avocat de M. Delebois, nous en a appris de belles sur le compte de M. Gung'l. Il paraît qu'après avoir collaboré au *Figaro* et au *Progrès du Nord*, M. Gung'l est descendu à ce degré d'avilissement qu'il est devenu reporter au *Journal de Roubaix !!!!*

Voilà certes, un collaborateur que je ne me connaissais pas.

Tandis que son adversaire courait ainsi de déchéances en déchéances, jusqu'à cette dernière limite de la décrépitude morale, M. Delebois grandissait dans l'esprit de ses concitoyens, et il est aujourd'hui « le chef du parti ouvrier... honnête !!! »

C'est du moins l'avis de Me Cook et de M. Delebois.

Quant au duel, M. Delebois ne saurait en être rendu responsable. Il prétend que du jour où ce duel a été décidé, il était à la merci des témoins qui devaient fixer le lieu et l'heure de la rencontre. Il n'avait qu'à les suivre.

En somme, toute sa défense consiste à charger les témoins et son adversaire.

Le jugement a été rendu séance tenante. Il condamne M. Gung'l, par défaut, à trois mois de prison et 400 francs d'amende; M. Delebois, à deux mois de prison et 200 francs d'amende ; chacun des quatre témoins à quinze jours de prison et 50 francs d'amende; M. Gung'l et M. Delebois chacun à un quart des frais ; chacun des témoins à un huitième. Il fixe au *minimum* la durée de la contrainte par corps.

PIERRE SALVAT.

FUITE D'UN BANQUIER DE DOUAI

M. Fontaine, banquier à Douai, s'est enfui en Belgique, laissant sa caisse vide et ses livres lacérés.

De nombreux dépôts ont disparu.

L'émotion est grande en ville.

NORD

M. Marie-Soufflet, conseiller général du canton de Landrecies, actuellement à Plombières, adresse la lettre suivante à ses électeurs :

« Messieurs,

» J'ai l'honneur de vous informer que, pour raison de santé, je ne me présenterai pas à vos suffrages lors des élections qui vont avoir lieu prochainement pour le renouvellement partiel du Conseil général.

» Avant de me séparer de vous, je tiens essentiellement à vous remercier des nombreux témoignages de confiance et de sympathie que vous avez bien voulu me donner pendant les dix-sept années que j'ai été votre mandataire au Conseil général du Nord.

» Je vous en conserverai, croyez le bien, la plus profonde gratitude.

» Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments reconnaissants et dévoués.

» MARIE-SOUFFLET.

» 15 juin 1883. »

VOYAGE A LA MER. — La Compagnie du Nord organise pour dimanche prochain, 24 juin, des trains de plaisir à destination de Dunkerque.

Voici les gares qui seront desservies et le prix des places (aller et retour) :

Douai, Carvin-Libercourt et Seclin ; 7 fr. en 2e cl. et 5 fr. 50 en 3e.

Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal, Lille, La Madeleine, Armentières, Bailleul et Hazebrouck : 5 fr. 50 c. en 2e classe et 4 fr. 50 en 3e.

Aller. — Départ de Douai, 6 h. 05 matin; Carvin, 6 h. 33; Seclin, 6 h. 48; Tourcoing, 6 h. 55; Roubaix, 7 h. 03; Croix, 7 h. 10; Lille, 7 h. 35; La Madeleine, 7 h. 47; Armentières, 8 h. 09; Bailleul, 8 h. 25; Hazebrouck, 8 h. 51. — Arrivée à Dunkerque, 9 h. 55.

Retour. — Départ de Dunkerque, dimanche, 24, à 8 h. 45 soir.

Arras, 6 fr. 50 en 2e classe et 5 fr. 50 en 3e.

Douai, Bailly-Grenay, Nœux, Béthune et Lillers : 5 fr. 50 en 2e classe et 4 fr. 50 en 3e classe.

Aller. — Départ d'Arras, 5 h. 07 matin; Douai, 5 h. 38; Bailly-Grenay, 5 h. 50 ; Nœux, 6 h.; Béthune, 6 h. 11; Lillers, 6 h. 30. — Arrivée à Dunkerque, 8 h. 08.

Retour. — Départ de Dunkerque, dimanche 24, à 8 h. 55 soir.

Pour tous ces trains, on peut prendre ses billets à l'avance.

SAINT-AMAND LES EAUX. — Nous recevons, d'un de nos correspondants particuliers, la dépêche suivante :

« Saint-Amand les-Eaux, 18 juin, 4 h. 50 soir.

» Un incendie s'est déclaré, cet après midi, rue de Condé, dans les magasins de M. Farlouan: La toiture du bâtiment est complètement détruite. Les pertes, qui sont assez élevées, sont couvertes par une assurance. »

— *Nomination ecclésiastique*. — M. l'abbé Derode, curé de Mons-en-Barœul, est nommé chanoine titulaire de l'église métropolitaine de Cambrai.

AUCHY. — Nous apprenons de source certaine que M. Camille Simon-Legrand renoncerait à se reporter candidat lors des prochaines élections au conseil d'arrondissement.

PAS-DE-CALAIS

Le duc d'Aumale

Calais, 18 juin.

Le duc d'Aumale, venant de Paris, et le grand-duc de Mecklembourg, venant d'Allemagne, se sont embarqués aujourd'hui sur le *Wave*, se rendant en Angleterre.

BRÊMES. — Ces jours dernier à huit heures du soir, on vit arriver en voiture à bandet richement harnaché et couvert de fleurs de la tête à la queue, reconduisant un mariage assez rare. Les deux futurs époux se rendaient à la Mairie pour célébrer leur mariage. Ils avaient à eux deux 141 ans; le mari 74 ans, et la dame 67 ans.

LILLERS. — Le bruit courait la semaine dernière, dans cette ville, qu'un enfant avait été pendu à un arbre, sur la route de Rieux à Lillers, par un malfaiteur inconnu.

Voici ce qui avait motivé ces rumeurs :

« Le 6 juin, un jeune ouvrier cordonnier, le nommé Abraham Pouchant âgé de 14 ans, fut renvoyé de son atelier. Il conçut un violent désespoir et résolut de se suicider.

» Pour mettre son funeste projet à exécution, il attacha une corde à un arbre et se passa autour du cou. Heureusement la corde avait été mal fixé, elle glissa et les pieds de l'enfant touchèrent le sol ; il fut dégagé avant que l'asphyxie fut complète par le nommé Varez, journalier au hameau de Hieux.

» Reconduit chez son père, le jeune Pouchant prétendit d'abord que c'était un étranger, ayant une longue barbe, qui l'avait pendu, et tout aussitôt cette version se répondit dans le public.

» Un grand nombre de personnes se mirent à la recherche du criminel supposé, mais peu de temps après, M. le commissaire de police obtenait de Pouchant des aveux complets. Il avait inventé cette histoire de malfaiteur parce qu'il avait honte de sa tentative, qu'il a promis d'ailleurs, de ne pas renouveler. »

ARRAS. — Ainsi qu'il était facile de le prévoir à tous ceux qui ont assisté jeudi au concert donné par la *Fanfare du Commerce*, cette vaillante société vient de remporter au Havre un véritable triomphe.

Voici le résultat des divers concours auxquels elle prit part :

1er prix : Lecture à vue avec félicitations à l'unanimité du jury :

1er prix : Exécution, division supérieure, vives félicitations du jury (la *Marche de Schiller* a été redemandée par le jury).

Médaille de vermeil décernée à M. Sergeant, pour sa direction artistique.

1er Prix de soli (unanimité).

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 18 JUIN. — Victor Williame, rue des Parvenus, 72. — Angèle Watteau, rue d'Alger, 160. — Albert Chalo, rue du Moulin, cour Ferret, 6 — Louis Defoort, rue de l'Ouest, 169. — Arthur Six, rue de Blanchemaille, 176. — Jean Hanison, rue Solférino, maisons Hyselinck. — Achille Nys, rue du Tilleul, 207. — Alphonse Verbeurgt, rue des Sept Ponts, 97. — Louis Beirnaerts, rue de Rome, cour Fisner.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 18 JUIN. — Léonie Toch, 7 mois, rue Magenta, 20. — Jules Cappaert, rue d'Italie, 13. — Laure Dendal, 4 mois, rue de Lannoy, 125. — Juliette Deswimaux, 16 jours, rue de la Fosse-aux Chênes, cour de l'Aigle d'or, 10. — Hortense Cocheteux, 16 ans, sans profession, rue Pauvrée, près du vétérinaire. — Edouard Henno, 1 an, rue de la Chapelle-Carrette, 67. — Maria Wouters, 11 mois, rue du Pile, cour Cornil, 2. — Pierre Lebrun, 95 ans, rentier, aux Trois Ponts, 2. — Louis Bonduel, 72 ans, jardinier, rue du Pile, 176. — Eugène Vanhecke, 7 ans, rue Newcomen, 25. — François Trachez, 6 mois, rue des Anges, cour Dérégnaucourt, 5.

MARIAGES DU 18 JUIN. — Thierry, Delcroix, tisserand et Céline Devermay, tisserande. — Jean Debroeux, domestique et Augustine Breyne, piqûrière

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 17 JUIN. — Emile Vanneuaeme, menuisier et Marie Nuttin, servante. — Julien Detille, instituteur et Marie Laboriaux, institutrice. — Jules Debuyzschère, tisserand et Elise Destombes, tisserande. — Auguste Bingon, ébéniste et Alphonsine Roland, piqûrière. — Charles Watine, employé au chemin de fer du Nord et Adèle Demenster, visiteuse de pièces. — Alphonse Senneville, employé de commerce et Elise Noclain, sans profession. — Louis Parent, dresseur et Eugénie Lepers, bobineuse. — Pierre Maes, fileur et Silvie Hoegatoel, dévideuse. — Charles Elskens, lithographe et Mathilde Vanneuaeme, peigneuse. — Marcel Renaut, apprêteur et Marie Alard bobineuse. — Jean Mulliez, sans profession et Marguerite Verley, sans profession. — Jules Debuigne, journalier et Malvina Cocu, couturière. — Ferdinand Vandaele, négociant en laines et Zoé Capelle, sans profession. — Jules Schelfaut, jardinier et Marie Doyennette, étaleuse de lin.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille COCHETEUX-LECOMTE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Hortense-Flore Octavie COCHETEUX, décédée à Roubaix, le 17 juin 1883, à l'âge de 16 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 19 courant, à 9 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 20 dudit mois, à 9 heures 1/4, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mardi 19, à 6 heures 1/4. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pauvrée, 30.

Les amis et connaissances de la famille LEBRUN-CARRETTE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Pierre-Antoine LEBRUN, ancien cultivateur, marguillier de la paroisse Sainte-Elisabeth, veuf de Dame Virginie CARRETTE, décédé à Roubaix, le 17 juin 1883, à l'âge de 95 ans et 6 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 20 courant, à 9 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 21, à 9 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. Les Laudes et les Vigiles seront chantées le même jour, à 3 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, ferme des Trois-Ponts, 2, à 9 heures 1/4.

Les amis et connaissances de la famille BONDUEL-DUTHA, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis Joseph BONDUEL, décédé à Roubaix, le 18 juin 1883, dans sa soixante-treizième année, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 20 juin, à 8 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Pile, 166.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 20 juin 1883, à 9 heures, pour le repos des âmes de : Monsieur Ignace-Joseph VANDENBERGHE, décédé à Roubaix, le 16 juin 1882, à l'âge de 30 ans, et de Dame Agathe GALET, son épouse, décédée à Roubaix, le 21 février 1881, à l'âge de 71 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mercredi 20 juin 1883, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Thérèse VERCAINDE, veuve de Monsieur Louis DESSEYN, décédée à Roubaix, le 20 mai 1883, à l'âge de 85 ans et 4 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettres de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 20 juin 1883, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Julie-Thérèse ROUSSEL, veuve de Monsieur Jean-François DUFONCHELLE, décédée à Roubaix, le 19 mai 1883, dans sa 76e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois, sera célébré en l'église de Lys-lez-Lannoy, le mercredi 20 juin 1883, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri DROULEZ, rentier, décédé à Lys-lez-Lannoy, le 21 mai 1883, dans sa 76e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

GARE L'ALLEMAND I. — Sous ce titre, on lit dans le *Courrier de l'Escaut* :

« L'Allemand nous envahit !

» Chaque fournée de naturalisations que nous apporte le *Moniteur*, contient de longues listes d'Allemands.

» Le général de Moltke annonce l'intention de venir passer *l'inspection* de notre pays.

» Le Ministère fait du germanisme à outrance. Il veut aujourd'hui casquer tous nos soldats

» Enfin, l'on annonce que des négociations sont entamées pour arriver à l'établissement d'une *Union douanière* entre la Belgique et l'Allemagne.

» Tout ces faits sont à rapprocher. Le dernier, surtout, peut être grave.

» Cette *union douanière*, c'est le *Zollverein*, qui régit tous les Etats Allemands.

» Il ne faut pas oublier que ce *Zollverein* a été le moyen le plus puissant employé par la Prusse, pour étendre sa prépondérance en Allemagne et parvenir à l'établissement de l'*Empire* si longtemps rêvé par ses rois.

» Que l'exemple de la Bavière ne soit pas perdu pour nous ! »

PERUELZ. — *La femme coupée en morceaux*. — On a des motifs de croire que le cadavre qui a été retrouvé à Péruwelz, dans le puits d'une maison habitée autrefois par une « gérisseuse », est celui d'une jeune fille de Blaton, du nom de Harls ou Henris. Cette jeune fille était, dit on, sur le point d'être mère quand un jour elle quitta Blaton, qu'elle habitait avec ses parents, pour ne plus y reparaître. C'est en vain que des recherches actives ont été faites pour la retrouver.

N'est il pas possible que la patiente ait succombé entre les mains de la misérable femme, et que celle ci, pour se débarrasser du cadavre et aidée sans doute par son mari l'ait jeté dans le puits ? Blaton est situé à très peu de distance de Péruwelz. Qui dit que la pauvre enfant ne s'est pas rendue chez la femme Eyckmeler, pour avoir recours à ses dangereuses pratiques ? Il n'a pas été possible jusqu'ici d'établir si le corps a été coupé en morceaux; sous l'influence de la décomposition il peut fort bien s'être séparé naturellement.

La femme Eyckmeler, la « guérisseuse » en question, a quitté précipitamment Péruwelz, il y a quelques années, à la suite d'une condamnation à 30 mois de prison prononcée à sa charge par le Tribunal de Tournai. Son mari continua à habiter seul la maisonnette de la rue Sondeville; cinq ou six mois après le départ précipité de la condamnée, il vendait la propriété aux époux Mario et il quittait le pays à son tour. Cela se passait en 1880. Circonstance à noter, le couple Mario ne buvait pas l'eau du puits; ils allaient chercher leur eau chez des voisins.

C'est à la suite d'un affaissement de terrain, que M. Mario fit faire des travaux au puits en question. Sans cet affaissement qui sait combien de temps se serait écoulé encore, avant qu'on ne découvrit le corps morcelé de la jeune fille.

L'instruction de cette affaire mystérieuse se poursuit activement, la justice est sur les traces d'Eyckmeler; on espère découvrir par lui l'endroit où se cache sa femme.

BRUXELLES. — *La révision de la Constitution*. — Voici le texte de la proposition de la révision déposée sur le bureau de la Chambre, le 15 juin, par M. Paul Janson :

« Considérant que le régime électoral actuel est l'objet de critiques nombreuses et persistantes dont il y a lieu d'aborder résolûment l'examen; considérant que l'extension du droit de suffrage est réclamée par un grand nombre de citoyens, et notamment par une fraction importante du corps électoral ; considérant que les vices du régime existant sont d'une telle évidence que divers groupes parlementaires et le gouvernement lui-même ont successivement présentés des projets de réformes ; considérant qu'il y a en Belgique 211,967 électeurs provinciaux et 354,035 électeurs communaux et que les électeurs généraux ne sont qu'au nombre de 120,955 ;

» Considérant, dès lors, que la nécessité d'une réforme généralement acceptée pour les élections provinciales et communales, s'impose avec plus de force encore pour les élections législatives ;

» Considérant, enfin, qu'il importe que les prochains débats puissent embrasser la question de la réforme électorale tout entière;

» Les soussignés proposent à la Chambre la resolution suivante :

« Il y a lieu à la révision des articles 47 et 53 de la Constitution. » — 15 juin 1883.

(Signé : V. ARNOULD, A. DEMEUR, A. DANSAERT, E. FÉRON, E. ROBERT, P. JANSON.)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier)

LA CRISE AGRICOLE DANS LE NORD

Paris, 19 juin.

Dans une importante réunion, à laquelle assistaient les préfets du Nord et du Pas-de-Calais, tenue dans la matinée, au Grand-Hôtel, la Société des agriculteurs du Nord a remis aux sénateurs et aux députés du Nord et du Pas-de Calais, une pétition relative à la crise agricole ; M. Telliez présidait.

M. Dubar a présenté les pétitions, qui ont reçu, dans le Nord seulement, plus de 85,000 signatures.

Il a exposé les réformes réclamées par l'agriculture, tendant toutes à supprimer les avantages, que les droits de douane mal perçus, les fraudes, et les tarifs de transport constituent en faveur des produits étrangers.

Après une discussion assez longue, la réunion a approuvé les conclusions de la Société des agriculteurs du Nord, et a décidé de les soutenir auprès du Gouvernement.

Voici les principales :

1° Que la surtaxe de l'entrepôt sur les blés ne soit plus remboursée à la sortie sur les farines ;

2° Que le Gouvernement ordonne formellement que les échantillons sur les sucres importés soient prélevés avec une rigoureuse exactitude, et que l'application du droit unique sur les sucres d'importation soit étudiée immédiatement ;

3° Que la surtaxe sur les sucres soit élevée de 3 à 7 francs, et ne soit en aucun cas remboursée;

4° Que le sucrage des vins et autres boissons fermentées soit rendu facile et peu coûteux par un abaissement de la taxe sur les sucres, ou une réduction spéciale pour le sucrage;

5° Que les fraudes par importation d'alcool dissimulé soient rigoureusement réprimées ;

6° Que le vinage à droits réduits soit promptement autorisé;

7° Que les nouvelles conventions avec les Compagnies de chemins de fer assurent aux produits français tous les abaissements des tarifs avoués ou dissimulés, pouvant être accordés ; que la taxe des produits étrangers ne soit pas inférieure à celle appliquée aux produits français.

Demain matin, le ministre de l'agriculture recevra le bureau de la Société, accompagné des sénateurs et des députés.

La France à Madagascar

Paris, 19 juin.

Un télégramme de l'amiral Pleyre, adressé le 13 juin de Tamatave, annonce que l'*ultimatum* a été rejeté dans cette ville, et que la douane a pris Toulepointe. — Mohambo et Taharive ont été détruits. On ne compte aucun blessé. Les Hovas se sont enfuis. L'opération principale est terminée. L'état de siège est proclamé.

Arrestations importantes en Egypte

Londres, 19 juin.

Une dépêche adressée du Caire au *Standard*, dit que Mohamed-Dey-Tahir et plusieurs autres personnes ont été arrêtés. Ils sont inculpés d'avoir adressé des lettres de menaces à Khairi-Pacha.

Le Czar et la Czarine

Londres, 19 juin.

Le *Standard* dit que le Czar et la Czarine sont attendus à Copenhague pour le mois de juillet.

Le Czar rendrait visite à l'Empereur Guillaume. Il y aurait ensuite une entrevue des trois Empereurs à Gastein.

L'annexion des Nouvelles-Hébrides

Londres, 19 juin.

Le *Daily-News* dit qu'une difficulté s'oppose à la réalisation du vœu des gouvernements australiens en faveur de l'annexion des Nouvelles-Hébrides ; car l'Angleterre et la France se sont mutuellement engagées à ne pas les occuper.

Vous pouvez faire fortune tout en étant bien servi à la Grande Maison de Parapluies, rue Esquermoise, 52 bis, Lille. Jusqu'à fin juin, il sera donné à tout acheteur de 10 francs un billet de loterie *Six cent mille francs* de lots ; tout acheteur recevant un billet peut donc courir la chance de gagner un lot, une fortune. 10466—222

BULLETIN DU COMMERCE

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reinomund, communiqués par Jules Cauët :

Le Havre, 19 juin 1883.

Cours de clôture de New-York du 18 juin

Cotons

janv.	janv.	juil.	août	sep.	octob.	nov.	déc.
10.02	10.54	10.50	10.57	10.31	10.02	9.92	9.94

Ventes du jour : 35,000 balles. Marché soutenu.

Recettes du jour : 2,000 balles contre 2,000 en 1882 et 5,000 en 1881.

Total de la semaine : 4,000 balles contre 4,000 en 1882 et 8,000 en 1881.

Saindoux

avril	mai	juin	juil.	août	sep.	oct.	nov.
		10.30	10.32	10.32	10.36	10.38	

Maïs

avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
		C6 3/4	64	64 1/4	65 3/4	66 3/4		

Cafés

juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	juin
7.35	7.45	7.60	7.65	7.75			

Roubaix, le 19 juin 1883.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Ce, du Havre représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez :

Havre, 19 juin.

Ventes 1,500 b. Marché soutenu.

Liverpool, 19 juin.

Ventes 6,000 b. Marché calme.

New-York, 19 juin.

Middling Upland, 10 1/2.

Recettes de 3 jours aux Etats-Unis 4,000 b.

Cotes en cents du Middling, classe américaine, à New-Orléans 10 o/o, à Savannah 10 o/o.

LAINES

Le Havre.

Les importations de la première quinzaine de juin se sont élevées à 6869 b. — Les ventes et expéditions, comportent 5,265 b., dont : 663 b. de ventes, et 4,592 b. d'expéditions directes. — Stock, sur place, ce jour : 7,038 b. (dont 5,108 b. de la Plata), contre 15,243 b. (dont 10,935 b. de la Plata), l'an dernier, à pareille époque.

Nous n'avons en à signaler, pendant la quinzaine écoulée, que des affaires peu importantes en laines de la Plata. Les expéditions directes, pour le Nord de la France présentent, par contre, un chiffre assez élevé. Les laines de Russie ont eu le placement de 318 b., à prix tenus secrets. — Les prix payés pour toutes sortes, se sont établis pleinement dans la partie des côtes arrêtées à la suite de nos dernières enchères.

Bordeaux (Gironde), 18 juin.

Sans une seule affaire.

Peaux de mouton. — Avec un courant régulier d'affaires, les prix se maintiennent facilement à la parité établie. Nous avons connu la vente de 11 balles Buenos Ayres, de 130 à 132 fr.; 60 b. dito, de 135 à 170 fr. ; 126 balles dito et Montevideo, de 130 à 190 fr. ; 3 balles Montevideo, à 195 fr. ; 7 balles dito, de 170 à 197.50. Le tout les 100 kil.

Provins (Seine-et-Marne), 16 juin.

Agneaux, 2.30 à 2.50 le kil. ; oint, 1.70 à 2 fr. le kil.

Montargis (Loiret), 16 juin.

Il y avait fort peu de laines sur notre place. Elles ont obtenu de 1.10 à 1.40 le kil.

D'usage les affaires en laines se traitent en campagne par des acheteurs qui vont de ferme en ferme.

Châlons-sur-Marne, 16 juin.

Les achats de laines sont assez animés en ce moment. Le peu de laines en suint qu'il y avait dans la contrée a été payé de 1 à 1.10 le 1/2 kil.

Les laines lavées, présentent un bon concours d'acheteurs et se font pour le compte de maisons de Reims ou d'usines d'Alsace.

On paie suivant contrée et qualité de 3.90 à 4.10 le k. avec escompte de 2 0/0.

Le Dorat, 15 juin.

On a traité 9,000 k. de laines, de 1.50 à 1.55 le k.

Marseille, 19 juin.

Nous n'avons auc